

DEPARTEMENT
de MAINE-et-LOIRE

ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

COMMUNE de
DAUMERAY

EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MERCREDI 30 MARS 2016

Convocation du 24 mars 2016

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15

L'an deux mil seize, le 30 du mois de mars à 20H30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur DAVY Jean-Luc, le Maire.

Présent(s) : Mesdames et Messieurs JAHIER Eliane, BÉRON Michel, CHERRÉ Christelle, DUSACRE Luc, ATANI Béatrice, adjoints, GOUJON Anne, GILBERT André, ETOURNEAU Patrice, DEFOIS Christine, MARTIN Denis, PRIOU Stéphanie, BROSSIER Sandrine, ROGER Arnaud et LETHIELLEUX Joëlle, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Procuration(s) : Monsieur REDOIS Laurent, procuration à monsieur DAVY Jean-Luc, Madame FREULON Véronique, procuration à madame ATANI Béatrice et Monsieur de RICHEMONT Xavier, procuration à madame LETHIELLEUX Joëlle

Absents : Monsieur PORTIÉ Jérôme

Le secrétariat de séance a été assuré par : Madame JAHIER Eliane

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 30 MARS 2016

Avant d'étudier les comptes administratifs 2015, monsieur le Maire sort de la salle de réunion.

Approbation du compte administratif 2015 de la commune

Présentation du compte administratif 2015 communal par mesdames JAHIER Eliane et ATANI Béatrice, adjointes :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE DAUMERAY

Le résultat de l'exercice 2015 est le suivant :

	Résultat de Clôture Exercice 2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat Exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Fonctionnement	331 362,83 €	1 260 875,11 €	1 373 539,13 €	112 664,02 €	444 026,85 €
Investissement	-32 996,85 €	224 096,23 €	179 160,86 €	-44 935,37 €	-77 932,22 €
				TOTAL	366 094,63 €

Les résultats, identiques à ceux du compte de gestion, sont adoptés à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Pour le budget principal 2016, il est décidé à l'unanimité :

- d'affecter la somme de **188 075,95 €** au compte 1068 en section de recettes d'investissement,
- de reporter la somme de **77 932,22 €** au compte 001 en section de dépenses d'investissement,
- de reporter la somme de **255 950,90 €** au compte 002 en section de recettes de fonctionnement.

Approbation du compte administratif 2015 de l'Assainissement

Présentation du compte administratif 2015 communal par mesdames JAHIER Eliane et ATANI Béatrice, adjointes :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le résultat de l'exercice 2015 est le suivant :

	Résultat de Clôture Exercice 2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Résultat Exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Fonctionnement	2 143,27 €	119 476,99 €	116 308,84 €	-3 168,15 €	-3 168,15 €
Investissement	-217 027,92 €	58 304,18 €	95 801,32 €	37 497,14 €	-179 530,78 €
				TOTAL	-182 698,93 €

Les résultats, identiques à ceux du compte de gestion, sont adoptés à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Pour le budget 2016, il est décidé à l'unanimité de ne rien affecter au compte 1068 et de reporter la somme de **3 168,15 €** en section de dépenses de fonctionnement au chapitre 001.

Monsieur le Maire revient en séance.

Etude et approbation du compte de gestion 2015

Après étude des comptes de gestion de l'exercice 2015 préparés par notre receveur municipal, ceux-ci, identiques aux deux comptes administratifs, sont approuvés à l'unanimité.

Contribution 2016 à verser à l'école privée

Il est indiqué aux élus que le coût moyen d'un élève en 2015 s'élevait à **1 383,67 €** pour un enfant en maternelle et à **762,55 €** pour un élève en élémentaire. A la rentrée de septembre 2015, 57 enfants de Daumeray étaient scolarisés à l'école privée, dont **21** enfants en classes de maternelle et **36** en classes élémentaires. Le montant de la contribution qui est à verser pour l'année 2016 à l'OGEC s'élève donc à **56 508,87 €**. Ce montant est approuvé à l'unanimité et monsieur le Maire autorisé à signer l'avenant correspondant avec l'OGEC.

Vote des taux d'imposition 2016

Il est décidé à l'unanimité d'augmenter de 1% les taux des trois taxes. Ainsi :

- le taux de la Taxe d'habitation passerait de 11,92% en 2015 à **12,04% en 2016**,
- le taux de la Taxe foncière sur le bâti passerait de 17,61% en 2015 à **17,79% en 2016**,
- le taux de la Taxe foncière sur le non bâti passerait de 35,86% en 2015 à **36,22% en 2016**.

Présentation et vote du budget primitif 2016

Présentation du budget primitif communal par madame ATANI Béatrice, adjointe :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 001	77 932,22 €	Chapitre 021	221 875,90 €
Chapitre 16	49 320,00 €	Chapitre 10	200 075,95 €
Chapitre 20	6 080,00 €	<i>Dont 1068</i>	<i>188 075,95 €</i>
Chapitre 204	95 036,00 €	Chapitre 13	84 000,00 €
<i>Dont restes à réaliser</i>	<i>4 281,39 €</i>	Chapitre 16	40,00 €
Chapitre 21	108 993,63 €	Chapitre 040	7 945,00 €
<i>Dont restes à réaliser</i>	<i>5 862,34 €</i>	TOTAL RECETTES 2016	513 936,85 €
Chapitre 23	144 575,00 €		
Chapitre 020	20 000,00 €		
Chapitre 040	12 000,00 €		
TOTAL DEPENSES 2016	513 936,85 €		

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011	430 000,00 €	Chapitre 013	1 000,00 €
Chapitre 012	480 000,00 €	Chapitre 70	76 500,00 €
Chapitre 014	29 030,00 €	Chapitre 73	876 600,00 €
Chapitre 65	170 730,00 €	Chapitre 74	174 000,00 €
Chapitre 66	75 000,00 €	Chapitre 75	57 500,00 €
Chapitre 67	1 500,00 €	Chapitre 77	6 800,00 €
Chapitre 022	44 270,00 €	Chapitre 042	12 000,00 €
Chapitre 023	221 875,90 €	Chapitre 002	255 950,90 €
Chapitre 042	7 945,00 €	TOTAL RECETTES 2016	1 460 350,90 €
TOTAL DEPENSES 2016	1 460 350,90 €		

Après examen de l'ensemble de ce budget, celui-ci est adopté à :

18 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Investissements 2016

Un rappel des projets d'investissement prévus en 2016 est fait :

- 1) Effacement des réseaux rue de la Fraternité (Référence SIEML n°119.15.06) : le montant total TTC s'élève à 57 169,90 €, dont un reste à la charge de la commune à hauteur de 36 147,33 € TTC.
- 2) Effacement des réseaux rue Jean de Blois et devant la mairie (Référence SIEML n°119.15.08) : le montant total des travaux s'élève à 82 635,00 € dont un reste à la charge de la commune pour 56 925,00 € TTC.
- 3) Aménagement du parvis de l'église Saint Martin
- 4) Création d'une allée piétonne entre l'église et le cimetière
- 5) Réalisation du cheminement piétonnier rue Jean de Blois

Pour ces cinq opérations, des demandes de subventions sont possibles. Le SIEMML subventionne déjà une partie des travaux qu'il réalise. Pour les projets 3 et 4, les réserves parlementaires de notre député et de notre sénatrice seront sollicitées. Enfin, nous ferons appel au Conseil Départemental pour le versement d'une aide au titre des « Amendes de Police » pour les travaux relatifs au cheminement piétonnier. En plus de ces subventions, une demande sera adressée à la communauté de communes des Portes de l'Anjou pour obtenir un fonds de concours qui s'élèvera à la moitié du reste à financer par la commune, si les autres subventions sont accordées.

Après discussion, ces 5 projets sont validés et monsieur le Maire est à établir les dossiers de demandes de subventions et de fonds de concours auprès des différents organismes compétents.

Programme 2016 d'effacement des réseaux basse tension électriques et d'éclairage public : OPÉRATION n°119.15.06

Il est indiqué aux élus que le montant du fonds de concours à verser par la commune au SIEMML s'élèvera à **11 679,54 € HT** pour les travaux d'effacement des réseaux de distribution électrique et d'éclairage public rue de la Fraternité.

Travaux d'effacement des réseaux d'éclairage public rue Jean de Blois et devant la mairie : OPÉRATION n°119.15.08

Monsieur le Maire est autorisé à demander au SIEMML la réalisation de l'opération n°119.15.08 pour l'année 2016. Cette opération consiste en l'effacement des réseaux d'éclairage public rues Jean de Blois et de la Fraternité, devant la mairie. Le renforcement des réseaux électriques sera réalisé et pris en charge par le SIEMML. Des travaux de génie civil Télécommunications seront également à prévoir en convention tripartite.

Rénovation du réseau d'éclairage public 2016 : OPÉRATION n°119.06.02

Au vu des travaux d'investissement prévus en 2016 et notamment les opérations n°119.15.06 et n°119.15.08 du SIEMML, il est décidé à l'unanimité de renoncer au programme de « Rénovation du réseau d'éclairage public 2016 ».

Présentation et vote du budget primitif annexe Assainissement 2016

Présentation du budget primitif communal par madame ATANI Béatrice, adjointe :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 001	179 530,78 €	Chapitre 023	7 733,45 €
Chapitre 16	48 200,00 €	Chapitre 10	500,00 €
Chapitre 23	73 434,30 €	Chapitre 13	173 683,23 €
Chapitre 020	5 000,00 €	Chapitre 16	93 910,00 €
Chapitre 040	22 362,66 €	Chapitre 040	52 701,06 €
TOTAL DEPENSES 2016	328 527,74 €	TOTAL RECETTES 2016	328 527,74 €

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 001	3 168,15 €	Chapitre 70	66 500,00 €
Chapitre 011	5 900,00 €	Chapitre 74	10 000,00 €
Chapitre 012	4 600,00 €	Chapitre 75	140,00 €
Chapitre 014	4 500,00 €	Chapitre 77	100,00 €
Chapitre 65	900,00 €	Chapitre 042	22 362,66 €
Chapitre 66	17 100,00 €	TOTAL RECETTES 2016	99 102,66 €
Chapitre 022	2 500,00 €		
Chapitre 023	7 733,45 €		
Chapitre 042	52 701,06 €		
TOTAL DEPENSES 2016	99 102,66 €		

Après examen de l'ensemble de ce budget, celui-ci est adopté à :

18 voix pour

0 voix contre

0 abstention